★★★

Cérémonie des traités de 2026
Promouvoir les traités multilatéraux – sauvegarder l'humanité
Rapport journalier

Vendredi 25 septembre 2026

Aujourd'hui, sept (7) **actions** relatives aux traités déposés auprès du Secrétaire général ont été effectuées par quatre (4) États ; trois (3) États ont été représentés au **niveau ministériel** et un (1) État a été représenté au **niveau des ambassadeurs**.

Au total, trois (3) adhésions et quatre (4) signatures, telles que spécifiées ci-dessous, ont été accomplies :

Questions pénales

- **Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé (New York, 9 décembre 1994)** (Adhésion par Saint-Marin)

- **Protocole facultatif à la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé (New York, 8 décembre 2005)** (Adhésion par Saint-Marin)

- **Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité ; Renforcement de la coopération internationale pour la lutte contre certaines infractions commises au moyen de systèmes d'information et de communication et pour la communication de preuves sous forme électronique d'infractions graves (New York, 24 décembre 2024)** (Signature par l'Inde, le Koweït, la Norvège et Saint-Marin)

Privilèges et immunités, relations diplomatiques et consulaires, etc.

- **Convention de Vienne sur les relations consulaires (Vienne, 24 avril 1963)** (Adhésion par Saint-Marin)

★★★